



ACCOMPAGNEMENT AUX FAMILLES & RETOUR D'HOSPITALISATION*

En cas d'événement important (*grossesse, naissance, maladie d'un parent ou d'un enfant, retour d'hospitalisation..*), les familles peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un soutien à la vie quotidienne et/ou à l'exercice de la fonction parentale par l'intervention d'une aide à domicile du SAD du CIAS.

L'AIDE À DOMICILE PEUT M'AIDER POUR ?



L'entretien du domicile : Nettoyer les vitres, la salle de bain, passer l'aspirateur, faire la poussière et les lits, lancer les machines, étendre, repasser et ranger le linge etc...



Les courses et repas : Faire les courses, préparer les repas et aider à les prendre si besoin.



Soutien à la parentalité : Récupérer et emmener les enfants à l'école ou aux activités, aider aux devoirs...



Aide aux démarches administratives : Aider à la rédaction de correspondances courantes, déposer le courrier, aider à la communication avec l'administration...



Aide aux déplacements : Se rendre à un rendez-vous médical et ou chez des amis.

Vous recherchez pour vous ou l'un de vos proches un service d'accompagnement à l'extérieur ?

Nous proposons une aide aux déplacements pour les personnes âgées de 80 ans et plus qui sont affiliées aux caisses de retraite AGIRC/ARRCO.

MES DÉMARCHES

Le CIAS, s'occupe de toutes les démarches administratives et légales !

Vous ne gérez pas les déclarations de l'aide à domicile, elle est employée par le CIAS.

Notre service assume donc les responsabilités, les devoirs, les obligations définis par la législation en vigueur.

LES MODES DE PAIEMENT :

Le CIAS vous propose plusieurs modes de paiement :

Par chèque

Par CESU

Par espèces

*LES AIDES FINANCIÈRES

Pour certaines prestations, vous pouvez bénéficier d'aide. Pour les connaître, nous vous invitons à vous connecter sur notre site internet :

www.sud-minervois.com

ou

Directement en nous contactant.

NOUS CONTACTER

Service d'Aide à Domicile

Adresse : Route de Mirepeïsset

11 120 GINESTAS

Tél : 04 68 46 12 20

Mail : accueil@sud-minervois.com

Site internet : www.sud-minervois.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Centre Intercommunal
d'Action Sociale



SUD MINERVOIS
La Proximité au service des Générations

Ne pas jeter sur la voie publique

-50%
de déduction d'impôt
ou crédit d'impôt

Détendez-vous !

Le SAD (Service d'Aide à Domicile)
du CIAS s'occupe de tout !






ENTRETIEN DU DOMICILE POUR TOUS LES PARTICULIERS !

Vous en avez assez des tâches ménagères ?
Vous souhaitez être aidé ?

Le SAD du CIAS vous propose des services adaptés à vos besoins avec des agents qualifiés et expérimentés...

QUE PEUT FAIRE L'AIDE À DOMICILE OU L'AGENT POLYVALENT POUR M'AIDER ?

 **L'entretien des surfaces :** Nettoyer les vitres, passer l'aspirateur, passer la serpillière, faire la poussière, faire les lits, nettoyer la salle de bain etc...

 **L'entretien du linge :** Lancer la machine à laver, étendre votre linge, repasser et ranger le linge etc...

 **Les courses :** Faire vos courses, aller chercher votre drive et le ranger etc...

 **L'entretien du jardin :** Arroser les plantes, tailler les haies et arbustes, tondre etc...

 **Les petits travaux :** Repeindre les murs, monter un meuble, etc...




AIDE AUX SÉNIORS*

Vous avez 60 ans et plus ? Vous souhaitez rester à votre domicile et être aidé dans les actes courants et essentiels de la vie quotidienne ?

Le SAD du CIAS vous propose des services adaptés à vos besoins avec des agents qualifiés et expérimentés...

L'AUXILIAIRE DE VIE OU ASSISTANTE DE VIE PEUT M'AIDER POUR ?

 **L'entretien du domicile :** Nettoyer les vitres, passer l'aspirateur, passer la serpillière, faire la poussière, faire les lits, nettoyer la salle de bain, lancer la machine à laver, étendre, repasser et ranger le linge etc...

 **Les courses et repas :** Faire les courses, préparer les repas et aider à les prendre si besoin.

 **Aide à la toilette :** Participer à la toilette du matin, aux soins d'hygiène la journée et au bien-être de la personne par la mise en beauté.

 **Aide au lever et au coucher :** Aider au lever et au coucher.

 **Aide aux démarches administratives :** Aider à la rédaction de correspondances courantes, déposer le courrier, aider à la communication avec l'administration...

 **L'aide aux déplacements :** Se rendre à un rendez-vous médical et ou chez des amis.




ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP*

Vous êtes en situation de handicap ? Vous souhaitez rester à votre domicile et être accompagné dans les actes courants et essentiels de la vie quotidienne ?

Le SAD du CIAS vous propose du personnel formé et qualifié pour intervenir auprès des personnes en situation de handicap.

L'AUXILIAIRE DE VIE OU ASSISTANTE DE VIE PEUT M'AIDER POUR ?

 **L'entretien du domicile (Hors PCH) :** Nettoyer les vitres, passer l'aspirateur, passer la serpillière, faire la poussière, faire les lits, nettoyer la salle de bain, lancer la machine à laver, étendre, repasser et ranger le linge etc...

 **Les courses et repas :** Faire les courses, préparer les repas et aider à les prendre si besoin.

 **Aide à la toilette :** Participer à la toilette du matin, aux soins d'hygiène la journée et au bien-être de la personne par la mise en beauté.

 **Aide au lever et au coucher :** Aider au lever et au coucher et installer les appareillages si nécessaire.

 **Aide aux démarches administratives :** Aider à la rédaction de correspondances courantes, déposer le courrier, aider à la communication avec l'administration...

 **L'aide aux déplacements :** Aider la personne en situation de handicap à se déplacer.